Image not found or type unknown

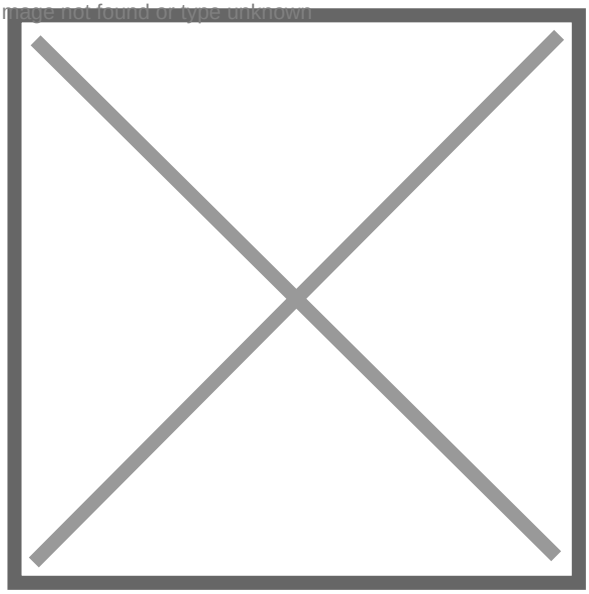

Marocaine perdue,aidez moi svp

Par **ya9outa2006**, le **05/03/2009** à **10:50**

bonjour
moi je me suis mariée au maroc avec un francais de souche francaise,on a fait l'acte marocain et aprés on la transcrit en france,on s'aimait bcp moi et mon mari ,il était la personne de ma vie et jamais j'ai pensé qu'il va changé mais en arrivant en france il a changé complétement,il est devenu une personne méchante,il me traite mal lui et sa famille car on habite chez eux,et je subis un harcélement moral trés dangeureux du matin jusqu'au soir ,je suis comme la bonne chez eux et ils menacent tout le temps qu 'ils me feront renvoyés au maroc et qu'ils vont me ramener la police et ils me disent tout le temps de sortir dehors,vraiment c'est de gens qui n'ont pas de sentiments ni d'humanité,moi j'ai pas de famille ni amis en france ,la je ne sais pas quoi faire,je veux obtenir mon divorce en france ,j'étais alée voir une association et j'ai lui ai demandé si je peux avoir l'aide juridique pour obtenir un avocat et elle ma dit que jai pas encore le droit davoir cette aide car jai pas encore la carte de séjour et pr avoir l'avocat je dois payer minimum 2000 euros,et moi ja travaille pas e j'ai aucune somme d'argent et je suis dans la merde,
svp qui peut m'aider et me dire comme dois je faire?

Par **norsabah**, le **19/03/2009** à **10:28**

bjr mam je te dis stp tant que tu connais pas ce que l autre a vecu ne juge pas comme ça car moi aussi j ai vecu pire q elle pendant ans j ai tt fais pour que mon ex change de se caractere car je l aimais oui je te dis une fois en france j ai decouvert son vrai visage tres colerique et so but a lui de se marier avec une arabe soit disant elles sont tres obeissantes a leurs conjoint mais c pas ça la vie d un couple il fo de l amour de la tedresse deloyauté mais j aime pas parler de ce qui c passé tt etait ds ce site mais il etait saturé je ne c pas pkoi mais bon dit toi

que il y a des victimes des deux parties selon mon experience et j en connais d autres qui sont honnetes et d autres non mais pas tt le monde qui se marient pour les papiers moi je me bat mnt que e reste ici car j aime mnt la

Par **norsabah**, le **19/03/2009** à **10:38**

dsl je continue je disais j aime la fance elle m a permis d etre responsable de moi mm et mm ma mere a ma charge et m a permis de me soigner apres avoir decouvert que j ai le glacome et je seai a vie bien suivie c pour cela chacun fera son possible d etre là ou il se sent bien bon bref chacun pense comme il veut pour toi ya9outa je te dis dieu est grand si tu es sincere et honnete tu seras la gagnante je te souhaite bon courage et consulte des associations si tu es violentée harcelee il fo pas rester comme ça il y a la loi ici porte toi des plaintes moi je les ai fais il etait convoquer mais sans suite je ne c mm pas ce qui c passé cad ce qu il a dit lui c t un bon arleur mais bon c du passé pour moi car là je viens de recevoirmon divorce et demain et entre les mains di dieu tt puissant, bon je te dis prend ta vie en main ce qui doit passer passera et courage courage

Par **mam**, le **19/03/2009** à **11:18**

je suis d'accord pour ne pas jugér mais c'est difficile quand on a eu a faire a des gens sans scrupules qui manipule pour se marier et venir en france et qu'une fois ici il découvre soit disant que le conjoint français ne leur convient pas . cela arrive tellement souvent et c'est toujours le meme discours.

un français qui se marie au bled doit faire beaucoup de démarches et en plus il fait plus de beaucoup de frais et après on vient dire qu'il fait tout ca pour avoir une bonniche c'est trop... fort et dégueulasse d'inventer de tels arguments pour rester en france parfois c'est pire : il y en a qui inventent des violences pour profiter de la loi qui protègent les victimes de violences conjugales.

je me permet de juger , c'est du vécu et à cause de ces personnes menteuses qui arnaquent les conjoints français que le doute vient en tete

le français n'a aucun intéret à faire un mariage gris.
donc aucun intéret à simuler par contre le conjoint qui veut s'en sortir de sa misère le fait car il a quelque chose à gagner...(séjour en france argent ecct..) .
c'est du vecu dont je parle, à cause de ces personnes menteuses qui arnaquent leur conjoint pour se faire épouser et dès qu'elles arrivent sur le sol français elle veulent s'en débarrasser pour vivre tranquilou en france.

de plus j'ai simplement fait une analyse et exprimé mon sentiment face à une réalité de plus en plus fréquente, je ne suis pas le juge et si le juge humain se trompe de victime, j'espère qu'un jour la justice divine fera payer le tricheur.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés

Par **norsabah**, le **19/03/2009** à **18:19**

rebjr je ss d accords avec toi et ces arnaqueurs qui ont tt détruit autour d eux et ont mis tt ds e mm drap bon tt ce que je peux dire que les méchants paient un jour, je ss croyante et je ss sur que la vie n est pas facile pourtant il faut continuer a vivre et laisser les autres a leurs consciences, on est comme on est soit honnête ou malhonnête ,je souhaite que les gens se réveillent et pensent qu un jour auront le mm sort autrement il fo pas faire du mal c dur mais c la réalité .

Par **babou12**, le **22/03/2009** à **03:59**

Bonjour
veuillez m excuser madame d'etre un peu dur envers votre probleme.
Je ne suis pas la pour vous juger mais pour vous expliquer que ce que vous vivez maintenant si le fruit d'une relation desequilibrer que vous avez commencé avec cet homme.
Tes reves de vivre dans la pakia oxidental t 'a fermé les yeux et t'a poussé à tout surmonter pour y venire .
Tu sais l'home perd son humanité quand il gete ces principe ces cotumes et meme sa degnnité deriere lui pour arriver a ses fins .
Et la fin le resultat tu le voix avec tes propres yeux .maintenant tu ne cherhe plus la tranquilite le vivre simple mais t'es retourné en arriere à chercher le vivre ici et vivre le reve europeen .en tout les cas si vous n'avez pas votre carte de sejours finale et apres quatre ans de mariage ton amoureux peut contribuer à te renvoyer chez toi sans aucun probleme surtout si tu demande le divorce qui ne va te couter que 800 euros ici à paris .
Alors c'est à toi de choisir supporter la misere et l'humiliation pour avoire un bout de carton qu'avec le temps ne servira meme pas pour essuer les mains , ou vous decidez de retourner chez toi se conteter du moins que rien et remercier le bondieu qui t'a ouvert les yeux avant que tu te perds, loin de ta famille ,peut etre tu vas me dire et toi ourkoi tu part pa je te reponds je le ferais inchallah avant ka fin de cet année et je te souhaite bon courage et reflichies mille fois avant de faire un pas sinon ..... ca sera le mot que t'as ecris à la fin de ta lettre que je me permt pas de le prononcer car il est un mot degoutant . prends un miroir regarde toi mis ton orgeuil deriere et pose toi des question
qu est ce que j'ai fais pour qu'on me traitte comme ca est ce que c'est une malidiction suite à mes precedents ou c'est une epreuve qui va passé . bon courage Madame

Par **amanda101**, le **25/03/2009** à **20:25**

vous parlez de ne pas juger les gens je pense que vous etes entrain de le faire vous etes qui pour juger les gens .
ne méttez pas tout le monde dans le meme sac ok dans la vie nous avons des personnes malhonnete et des personnes bon qu ils sont blanc jaunes rouge ou noir peu importe s est toujour un etre humain ok.
tout le monde ment , et fait des bétises nul dans le monde entier n est parfait ok.
quand vous parlez de séjour en france sa veut dire argent s est du n importe quoi. en france il faut bosser dure pour avoir et mérité son salaire ok.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés

quand vous dites de vivre tranquillos en france je ne pense pas , vivre en liberté suveillez je ne pense pas que s est vivre tranquillos je suis désolé et
avoir le stresse en permanence je n appel pas sa vivre tranquillos.il ya aussi la misère en france je rencontre tout le temps dans la rue des français qui me demande des sous si j en nai je donne mais pour savoir que s est pas que du luxe en france la misère est dans tout le monde entirer . tout le monde essaye de vivre mieux que tu sois de quel origine il ya des français aussi par exemple qui reves de vivre dans certains pays mais qui non pas des moyens de le faire , je trouve cela deguellas de votre par de parler ainsi qu elle doit vivre dans la ménace et la violence et vous si on vous mèttai à sa place je ne pense pas que vous diriez celà s est facile de parler de la sorte quand l affaire ne vous concerne pas . forcement on di toujour que les etrangers se mari avec les français pour les papiers vu que c est que eux qui son immigré en france s est facile de le dire sans toute fois oublié que le divorce entre français , français est bien pire (très fréquent) mais oui si une française est ménacé par son mari français elle divorce sans problème mais si s est un étranger qui divorce avec un français ou française forcement on dira que s est parceque elle voulait ou il voulait les papiers mais s est n importe quoi un étranger peu aussi divorcé parcequ il est vraiment ménacé dans son foyer mais pas que pour les papiers ne méttez pas tout le monde dans le meme sac s il vous plait ils faut errèter s est jugement bidons. et aussi l étranger qui travail en france il cotise bien pour la france non et il travail dure pour sa donc tant mieux pour la france parce qu ils participe pour developper la richèsse de la france et parfois il retourne dans leur pays pour aller finir leur jour ils n ont meme pas droit à leur retraite parceque il ne vive plus regulierement en france alors qui a en profité de cette argent cotisé par l étranger depuis des année la france alors il faut arreté quand des etrangers viennent en france il se pli à la culture française ce qui est tout as fait normal alors ne jugé pas les gens par rapport a ce que vous avez veçu avec certains étrangers malhonnette ou bien vos proches qui on véçu avec certains étranger malhonnette et pourquoi on oublige pas aussi à une française de rester marié avec un homme français qui la ménace et pourquoi on demande au étranger de le faire alors ils faut arrèté.
cher dame je te conseille de te battre de te battre et de ne pas te laissé faire par la famille de ton mari et ton mari lui m aime je trouve sa dégueulasse de la part de ton mari de te faire subir celà il a un problème dans sa tete je ne pense pas qu il pouvai faire celà à une française mais sache que tu as des gens qui te soutiens ok je te conseille une fois de plus a aller voir la police et tu les explique ce que tu subis ok et ensuite par à ta mairie tu demande qu il te donne l adresse d un foyer pres de chez toi et si tu ne sais plus quoi faire va labas et en parle au foyer je pense qu il pourron te dire la marche à suivre ok je te souhaite une bonne chance bise

Par **Patricia**, le **25/03/2009** à **20:50**

Bonsoir ya9outa2006,

Vous sollicitez de l'aide administratif, juridique, financier ou autre,

Je vous conseille d'aller à votre mairie et de vous adresser au service social.

Dans la plupart des mairies, des juristes reçoivent gratuitement et une assistante sociale pourra éventuellement vous aider (si nécessaire pour vous) à remplir un dossier administratif

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés

et vous conseiller.

Expliquez leur clairement votre situation, vos souhaits et intentions.

Par **citoyenalpha**, le **26/03/2009** à **06:27**

Bonjour

alors là je tiens à préciser qu'un cas particulier ne fait pas un cas général.

Oui il existe des français qui ont été victime d'un mariage blanc. Mais tout de même faut pas pousser!!! La législation en vigueur est plutôt défavorable au ressortissant étranger.

En effet en cas de rupture de la vie commune le ressortissant étranger se voit refuser son titre de séjour et c'est retour au pays. J'imagine facilement le chantage qui peut alors s'opérer entre un conjoint de nationalité étrangère et notre bon français. Oui parce que les français sont tous bons, amoureux, sans arrières pensées!

Heureusement il existe une autre législation que ne connaisse pas suffisamment nos amis ressortissants étrangers conjoint d'un français.

En cas de dépôt de plainte pour violences conjugales (attention le dépôt de plainte mensonger entraînera poursuite pénale et vol direct) le renouvellement est de droit de la carte temporaire mention "vie privée vie familiale" est de droit.

De plus si une infraction est commise (viol, harcelement moral, esclavage) une admission exceptionnelle au séjour peut être prononcée par le préfet. Il convient bien évidemment d'apporter les preuves de ces infractions.

N'oubliez pas que le conjoint est peut être un ressortissant étranger il n'en reste pas moins le conjoint. En conséquence ses droits et devoirs sont les mêmes que pour les ressortissants français.

Deplus il est bon de rappeller qu'en cas de divorce le paiement d'une pension alimentaire pourrait être ordonnée par le tribunal.

Pensez tout de même à faire votre titre de séjour.

Restant à votre disposition

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés